



Observatoire national

des services publics d'eau et d'assainissement

GUIDE D'UTILISATION ET DE SAISIE

Saisir les données sur le portail de l'observatoire

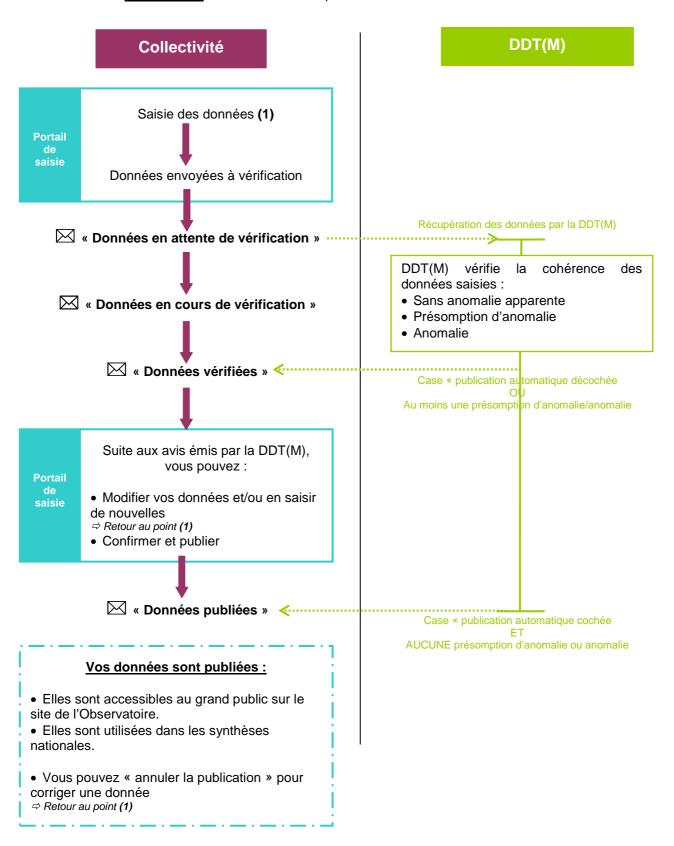
Mise à jour : Janvier 2011

L'observatoire est un outil permettant de mettre en ligne les données de tous les services d'eau et d'assainissement de France.

1 - CO	DMMENT L'OBSERVATOIRE FONCTIONNE-T-IL ?	3
2 - SE	CONNECTER AU PORTAIL DE SAISIE	4
2.1 - 2.2 - 2.3 -	ACCEDER A LA PAGE DE CONNEXION	
3 - M(ODIFIER VOTRE IDENTIFIANT ET VOTRE MOT DE PASSE	7
4 - SA	ISIR VOS DONNEES	8
4.1 - 4.2 - 4.3 - 4.4 -	ACCEDER A VOTRE TERRITOIRE ACCEDER A LA PAGE DE SAISIE DES INDICATEURS SAISIR EXPLICATION DETAILLEE DE LA PAGE DE SAISIE BLIER VOS DONNEES	10 11
5.1 - 5.2 - 5.3 - 5.4 -	SOUMETTRE A VERIFICATION	12 12 13
	ANDATER QUELQU'UN POUR SAISIR LES INDICATEURS DE VOTRE SERVICE	
6.1 - 6.2 -	Mandater un utilisateur	

1 - COMMENT L'OBSERVATOIRE FONCTIONNE-T-IL?

La collectivité est <u>responsable</u> de la saisie et de la publication des données de ses services.



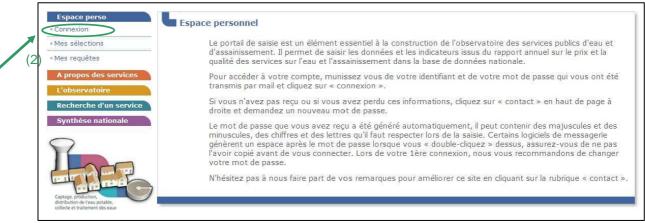
Réception d'un courrier électronique issu du serveur du portail de saisie

2 - SE CONNECTER AU PORTAIL DE SAISIE

2.1 - ACCEDER A LA PAGE DE CONNEXION

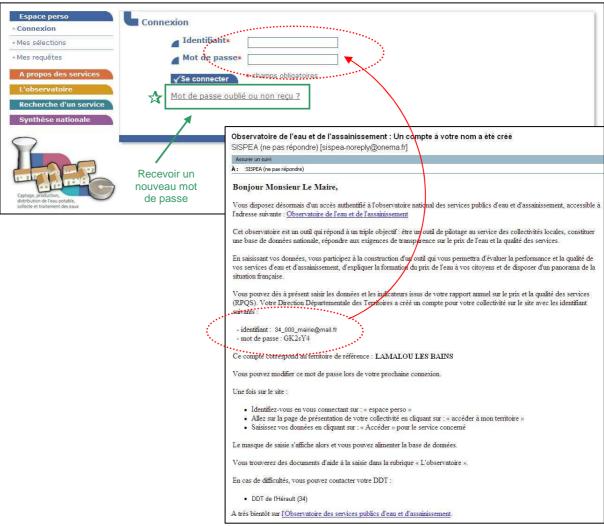
A partir de la page d'accueil « <u>www.services.eaufrance.fr</u> », cliquez sur **Espace Perso** (1) puis sur **Connexion** (2). Pour accéder directement à la page de saisie des identifiants, vous pouvez aussi cliquer sur **Connexion** (3) en haut de la page d'accueil.





2.2 - S'IDENTIFIER

Saisissez l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été communiqués par un mail.





Votre <u>identifiant</u> doit être saisi en minuscules. Celui-ci comporte généralement des **tirets bas** (_) à respecter mais ne peut **jamais** contenir d'espace vide.

Le <u>mot de passe</u> que vous avez reçu a été généré automatiquement, il peut contenir des majuscules et des minuscules ainsi que des chiffres et des lettres qu'il faut respecter lors de la saisie. Par ailleurs, certains logiciels de messagerie génèrent un espace vide après le mot de passe lorsque vous double-cliquez dessus. Assurez-vous de ne pas l'avoir copié avant de vous connecter.

Lors de votre 1^{ère} connexion, nous vous recommandons de changer votre mot de passe.

Une fois authentifié, vous pouvez accéder à votre territoire ainsi qu'à votre espace personnel.

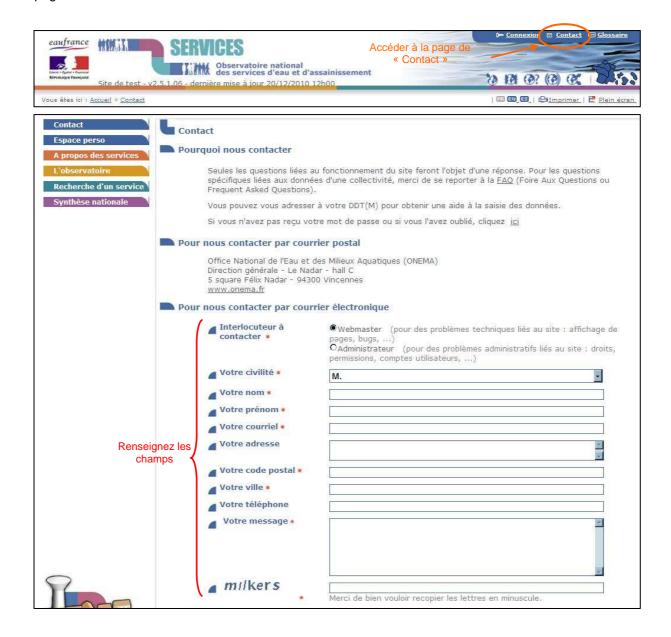
2.3 - RECEVOIR DES IDENTIFIANTS

Si vous n'avez pas reçu vos identifiants ou si vous avez perdu votre mot de passe, dans la page de connexion, cliquez sur le lien **Mot de passe oublié** (\$\sqrt{\sin}}}}}}}}}}} underset}enderse

Dans un premier temps, vous recevrez un mail vous demandant de confirmer l'opération. Cliquez sur le lien contenu dans le mail.

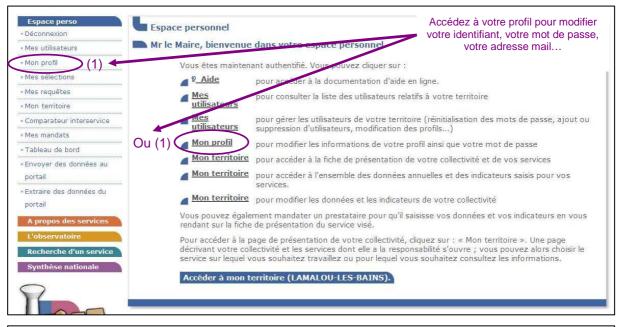
Un deuxième message vous sera automatiquement envoyé avec vos identifiant et mot de passe.

Vous pouvez aussi vous adresser directement à votre DDT(M) ou nous laisser un message via la page **Contact** du site.



3 - MODIFIER VOTRE IDENTIFIANT ET VOTRE MOT DE PASSE

Dans **Espace Perso**, cliquez sur **Mon profil** (1) puis **Modifier l'utilisateur ou son mot de passe** (2). Une fois les modifications réalisées, cliquez sur **Sauvegarder** (3). Le bouton « réinitialiser le mot de passe » permet de générer un nouveau mot de passe aléatoire.







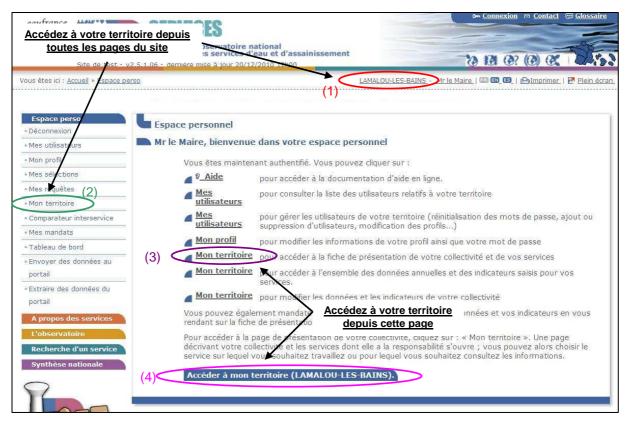
NB : Pour modifier votre identifiant, vous devez <u>toujours</u> renseigner le mot de passe avant de sauvegarder, même si vous ne souhaitez pas le modifier.

4 - SAISIR VOS DONNEES

4.1 - ACCEDER A VOTRE TERRITOIRE

Lorsque vous vous êtes authentifié dans **Espace perso / Connexion**, vous avez quatre possibilités pour accéder à votre territoire.

- En haut à droite de votre page internet, en cliquant sur le nom de votre collectivité (1);
- Dans le menu de gauche en cliquant sur Mon territoire (2) ;
- Dans la page internet en cliquant sur **Mon territoire** (3);
- En bas de la page internet en cliquant sur Accéder à mon territoire (XXX) (4).

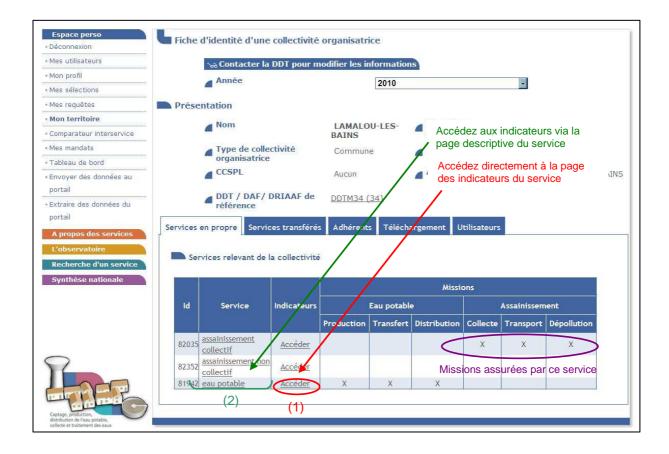


Vous accédez ainsi à la page de description de votre collectivité.

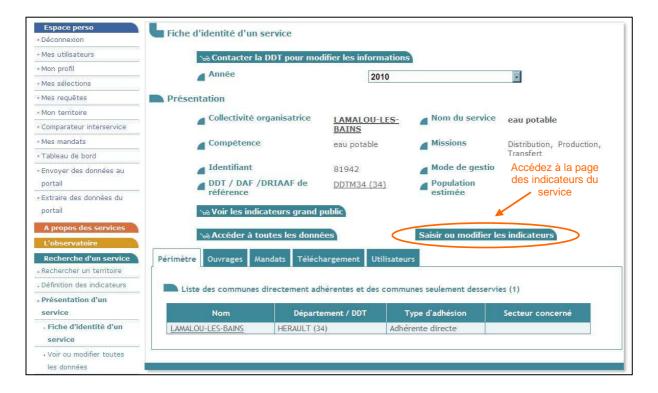
4.2 - ACCEDER A LA PAGE DE SAISIE DES INDICATEURS

Depuis la page **Fiche d'identité d'une collectivité organisatrice**, choisissez le service pour lequel vous voulez renseigner les indicateurs puis :

- Cliquez sur Accéder dans la colonne Indicateurs du tableau des services (1);
- Ou passez par la page descriptive du service (2).

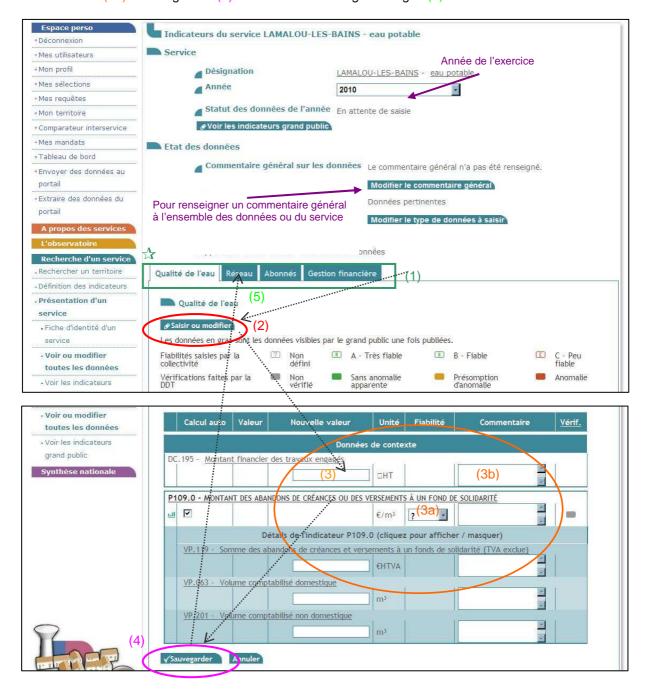


Depuis la page **Fiche d'identité d'un service** (page descriptive du service), cliquez sur le bouton **Saisir ou modifier les indicateurs**.



4.3 - SAISIR

Les données à renseigner sont regroupées par thèmes (\$\frac{1}{2}\$). Choisissez un onglet (1) et cliquez sur **Saisir ou modifier** (2). Renseignez vos données (3), leurs fiabilités (3a) et éventuellement un commentaire (3b). Sauvegardez (4) votre saisie et changez d'onglet (5).



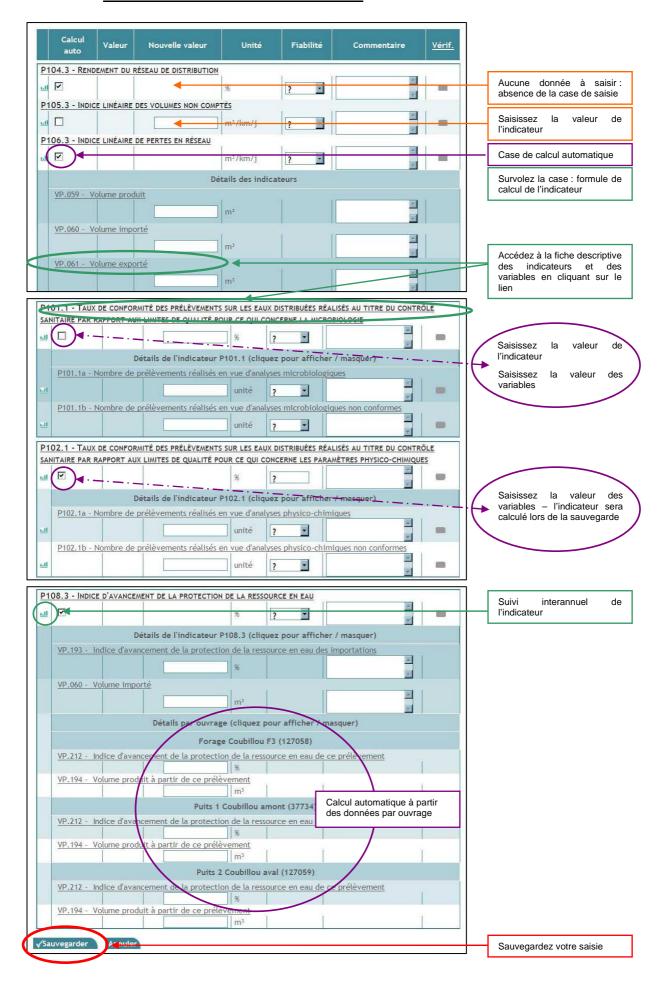


Pensez à **sauvegarder** régulièrement votre saisie (bouton situé en bas de page). Vous pourrez la reprendre ultérieurement en cliquant sur le bouton **saisir ou modifier**.

Vous ne pouvez **changer d'onglet** qu'après avoir sauvegardé votre saisie. Vous devrez alors cliquer une nouvelle fois sur le bouton **saisir ou modifier**.

<u>NB</u>: Seuls les indicateurs de performance (saisis ou calculés) seront visibles par le grand public. Les variables de performance seront utilisées pour réaliser les synthèses nationales et la typologie des services.

4.4 - EXPLICATION DETAILLEE DE LA PAGE DE SAISIE

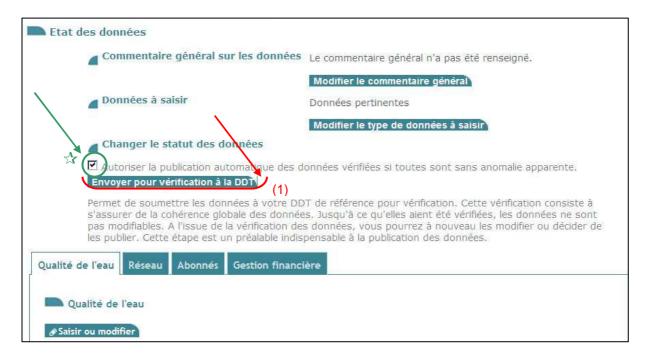


5 - PUBLIER VOS DONNEES

5.1 - SOUMETTRE A VERIFICATION

Une fois toutes vos données saisies et sauvegardées, cliquez sur le bouton **Soumettre à vérification** (1) dans le paragraphe **Etat des données**.

La case autoriser la **publication automatique des données vérifiées sans anomalie apparente** est cochées par défaut (六). Si vous souhaitez publier vous-même les données vérifiées, décochez cette case avant l'envoie à vérification. (Cf. §5.2)



- 1 Vous recevrez un mail vous précisant que vos données sont en attente de vérification.
- 2 Lorsque la DDT(M) récupérera vos données, vous recevrez un mail vous précisant que vos données sont en cours de vérification.



A partir de cet instant et jusqu'au retour de l'avis de la DDT(M), <u>vous ne pourrez plus modifier vos données</u>.

- **3** Après vérification par la DDT(M) qui aura alors donné un avis (sans anomalie apparente, présomption d'anomalie ou anomalie) sur chaque indicateur saisi ou calculé, vous recevrez un mail vous précisant soit :
 - Que vos données ont été automatiquement publiées ; (Cf. §5.2)
 - Que vos données sont **vérifiées**. (Cf. §5.3)

NB : Les avis de la DDT(M) seront visibles par le grand public sur le site de l'observatoire lorsque vous aurez publié vos données.

5.2 - PUBLICATION AUTOMATIQUE

Les données sont publiées automatiquement après la vérification de la DDT si :

- Lors de l'envoie de vos données à vérification, vous avez conservé la case cochée, et donc, autorisé la publication automatique ;

ET si

- Les données ne présentent pas d'incohérence et sont sans anomalies apparentes.

Les données ne sont pas publiées automatiquement après la vérification de la DDT si :

 Lors de l'envoie de vos données à vérification, vous avez décoché la case, et donc, interdit la publication automatique;

OU si

- L'avis de la DDT comporte au moins une présomption d'anomalies ou une anomalie.
- Vous recevez un mail de confirmation de la publication de vos données.

5.3 - PUBLICATION MANUELLE

Depuis la page de saisie des indicateurs, lorsque vos données sont vérifiées, vous pouvez :

- soit les **modifier et/ou saisir** de nouvelles données (1) (retour au §4.3);
- soit confirmer les avis de la DDT(M) et **publier** vos données (2).

NB: Vos abonnés n'ont pas accès aux indicateurs tant que vous n'avez pas publié vos données.

Vous recevez un mail de confirmation de la publication de vos données.

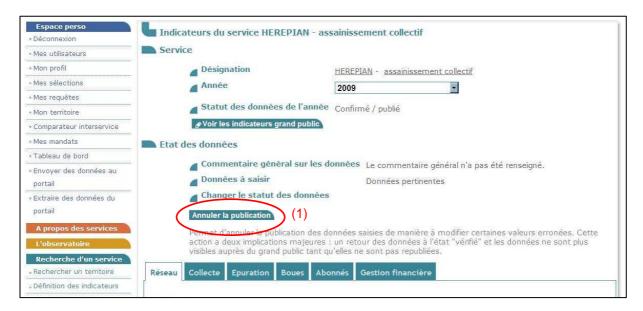




Si vous cliquez sur saisir ou modifier puis sur enregistrer, même sans avoir modifié de données, vous rentrez dans un nouveau cycle de validation. (Cf. §4.3)

5.4 - ANNULER LA PUBLICATION

La publication des données est réversible. Vous pouvez modifier une valeur après l'avoir publiée en utilisant le bouton **annuler la publication** (1).



Vous recevez un mail confirmant l'annulation de la publication et le retour de vos données à l'état **vérifié**.

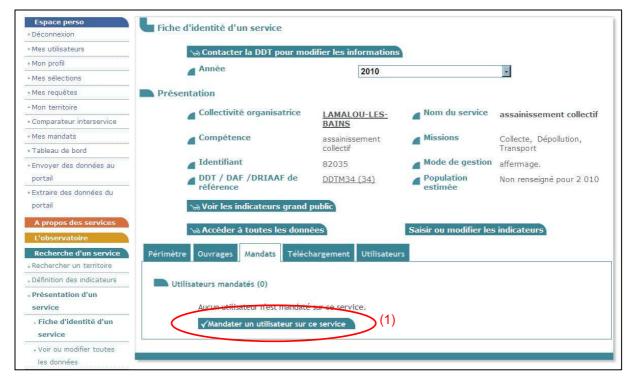


Si vous annulez la publication et cliquez sur saisir ou modifier puis sur enregistrer, même sans avoir modifié de données, vous rentrez dans un nouveau cycle de validation. (Cf. §4.3)

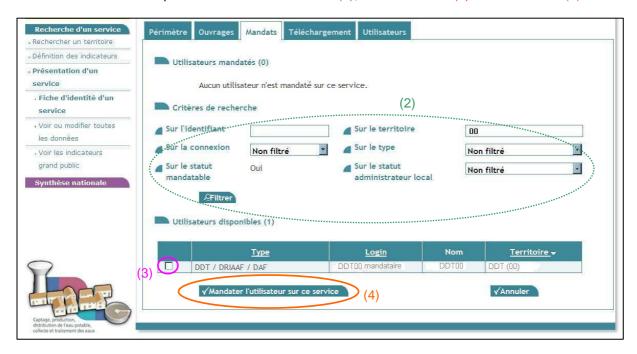
6 - MANDATER QUELQU'UN POUR SAISIR LES INDICATEURS DE VOTRE SERVICE

6.1 - MANDATER UN UTILISATEUR

Dans **Mon territoire**, accédez à la **fiche d'identité du service** pour lequel vous souhaitez mandater un utilisateur pour réaliser la saisie à votre place (Cf. §4.1 et 4.2). Cliquez sur **Mandater un utilisateur sur ce service** (1).



Recherchez l'utilisateur que vous souhaitez mandater (2), selectionnez le (3) et mandatez le (4).



NB : Si vous souhaitez mandater un utilisateur qui n'a pas encore de compte ou si vous souhaitez pouvoir être mandaté, merci de bien vouloir contacter l'Onema, administrateur du site, via la page contact.

6.2 - GERER VOS MANDATS

Dans Espace Perso / Mes mandats (1), vous accedez à la liste des mandats que vous avez donné (2) ainsi qu'à la liste des mandats qui vous ont été donnés (3).

Vous pouvez autoriser, ou non, votre mandataire à publier vos données (4). Si vous ne lui accordez pas ce droit, les données ne seront pas automatiquement publiées.

Vous pouvez supprimer un mandat (5).

